

**Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Arts du tapis et de la tapisserie de lisse**

Activités professionnelles du titulaire du diplôme :

Le ou la titulaire de ce CAP maîtrise les techniques traditionnelles du travail de la tapisserie. Il confectionne des tapis et des tapisseries de lisse à partir d'un carton ou d'une maquette. Il sait analyser un modèle et le traduire graphiquement dans un format donné, choisir les matières et les outils nécessaires à sa réalisation, analyser les documents de définition de l'ouvrage, établir l'échantillonnage des couleurs et réaliser le tissage en respectant des critères de qualité et d'esthétique. En outre, il possède une bonne connaissance de l'histoire du tapis et de la tapisserie, qui lui permet d'identifier les matières, le style, l'époque et le lieu de fabrication d'une œuvre.

Activités	Compétences	Evaluation
Réalisation d'un dessin d'observation	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le modèle ; - Traduire graphiquement les caractéristiques formelles du modèle en trois dimensions : structure, proportions, perspective, lumière, en tenant compte de la mise en page. 	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle en cours de formation (CCF).
Réalisation d'une composition colorée	<ul style="list-style-type: none"> - Reproduire fidèlement les couleurs proposées ; - Associer de nouvelles couleurs et les organiser dans un format donné. 	
Réalisation d'un tissage	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les méthodes et les moyens de réalisation d'un tapis ou d'une tapisserie dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. - Montrer sa maîtrise des techniques et de la technologie du métier. - Assurer la qualité et l'efficacité de son travail. 	